

COPIL Observatoire avifaune 20 novembre 2019

sous-préfecture du Havre

Liste des présents

THEON Guylain	DREAL
MULOT Magali	DREAL
RANVIER Géraud	Observatoire avifaune - PNR Boucles de la Seine Normande
SIMON Faustine	Observatoire avifaune - Maison de l'estuaire
REMOND Elodie	Observatoire avifaune - Maison de l'estuaire
BLANPAIN Martin	Maison de l'estuaire
DERVAUX Laurence	Parc naturel régional des boucles de la Seine normande
BEAUDOUIN Pierre	GPMH
BERTOLONE Claire	GPMR
MOREL Franck	Groupe ornithologique normand
AULERT Christophe	Agence française pour la biodiversité
PIFFETEAU Natacha	Fédération de chasse de l'Eure
DANIEL Jordan	Fédération de chasse de la Seine-Maritime
DEVILLERS Sacha	ACDPM
GREAUME Hervé	Estuaire de Seine Vivant
LEFEBVRE Christophe	ONCFS

Monsieur THEON introduit le COPIL de l'Observatoire de l'avifaune : ce COPIL se tient tous les ans depuis 2014 afin de faire le point collectivement sur l'état des populations d'oiseaux dans la zone de protection spéciale (ZPS) de l'estuaire et des marais de basse Seine. La préservation des espèces est une priorité du gouvernement, réaffirmée dans le plan biodiversité de juillet 2018.

Après un rapide point sur les actualités 2019, nous validerons le rapport présentant les indicateurs des oiseaux de prairies et bocages. Cette année, nous terminons le cycle d'actualisation des indicateurs avec la présentation du groupe 4 : les habitats d'oiseaux en période de reproduction ainsi qu'une proposition de trois nouveaux indicateurs. Ce groupe rassemble des groupes d'oiseaux en fonction de leurs habitats et n'étudie pas les espèces une par une, comme c'était le cas dans les trois premiers groupes. Nous discuterons ensuite des fréquences d'actualisation des indicateurs, du format de diffusion des données et des futures études ayant lieu sur la ZPS. Enfin, l'Agence française pour la biodiversité présentera le volet oiseaux du programme de surveillance de la directive cadre stratégie pour le milieu marin et les liens avec l'Observatoire de l'avifaune.

Actualités de la ZPS :

- Sortie prochaine d'une brochure « où observer les oiseaux » du parc naturel régional des boucles de la Seine normande disponible en anglais et bientôt en français.
- Une année 2019 marquée par une sécheresse et de faibles niveaux d'eau : hivernage 2019 avec des effectifs très bas et des effets sur la reproduction et la migration. Il faudrait tenter de pondérer les données de reproduction proposées par un effort de prospection.
- Des difficultés de nidification ont été constatées pour l'avocette élégante (succès très faible).

Une convention a été mise en place entre les chasseurs et la Maison de l'estuaire pour des échasses blanches sur la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine (RNNEs) sur les mares de chasse. Les nichées sont parfois prédatées par les renards et les corvidés.

- Le reposoir sur dune de l'espace préservé a été dégradé suite aux marées de septembre. La DREAL a décidé d'autoriser des travaux temporaires et légers permettant la reconstitution de la dune. Ces travaux ont pour objectif de conserver la fonction du reposoir pour les migrateurs et les hivernants, le temps que le GPMH puisse proposer une zone de report à fournir à ces populations d'oiseaux. Les avis des conseillers scientifiques divergent sur la nécessité de faire des travaux sur la dune du reposoir, mesure environnementale visant à compenser

l'impact du projet port 2000. Certains questionnent l'opportunité des travaux, qui visent à se protéger des eaux, alors qu'il faudrait plutôt s'adapter au changement climatique. Certains membres du COPIL expriment leur perplexité quant à la réalisation de travaux n'ayant pas vocation à durer : le reposoir de la CIM (détruit lors de Port 2000) était une structure pérenne en béton qui permettait d'accueillir un grand nombre d'oiseaux. Il faut s'interroger sur l'objectif que l'on souhaite donner à l'espace préservé, car les enjeux protégés par les différentes réglementations imposent de faire des choix. Par exemple, les travaux favorisent le respect de la directive N2000 Oiseaux plutôt que celle de la directive N2000 Habitat : en effet, la dune menacée par l'érosion est un habitat N2000 et pourrait être impactée par les travaux.

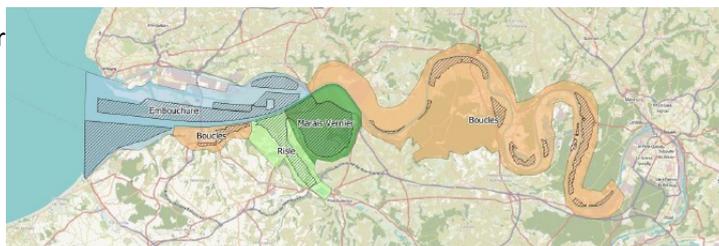
Validation du rapport du groupe 3 :

Le rapport du groupe 3 « oiseaux des prairies et bocages » est validé par le COPIL.

Présentation des indicateurs du groupe 4 :

Un rappel des quatre zonages de la ZPS utilisés pour l'analyse des données est effectué :

- Embouchure
- Risle
- Marais Vernier
- Boucles de Seine



Ces zonages ont été discutés et actés pour la réalisation du rapport de 2013 et son actualisation, mais ils restent discutables. L'amélioration de la densité de certains suivis permet maintenant d'améliorer cette organisation, notamment sur la partie aval de l'estuaire. Il est envisagé de les redéfinir ou de les ajuster à l'étude de problématiques précises pour la suite (ils pourraient par exemple être regroupés par type d'habitats pour réfléchir à la gestion de certains habitats).

Un échange approfondi a porté sur l'utilité de comparer les résultats obtenus pour la ZPS à des tendances régionales ou nationales. L'analyse multi-échelle permet de relativiser les résultats obtenus et apporte des éléments utiles pour l'analyse. Cette analyse doit être menée pour chaque espèce et à différentes périodes de l'année pour être pertinente. En revanche, elle peut amener une complexité pour évaluer les évolutions des regroupements d'espèces étudiés par l'observatoire de l'avifaune.

Globalement, les espèces se portent bien sur la ZPS. A l'échelle française, plusieurs études ont déjà prouvé que l'évolution globale des espèces sur les sites N2000 était positive. Il faut cependant s'intéresser à l'étude et au suivi des espèces spécialistes des milieux estuariens et des zones humides.

Il est demandé s'il ne serait pas judicieux d'étudier spécifiquement les espèces de l'annexe 1 de la directive « Oiseaux ». Les espèces de la liste 1 sont nombreuses et ne correspondraient pas toutes aux milieux que l'on souhaite préserver sur la ZPS. Le choix de l'Observatoire de l'avifaune, discuté pendant plusieurs années au sein du comité de pilotage, a été de cibler les suivis sur des espèces spécifiques considérées comme indicatrices pour la ZPS. Le choix des espèces a été fait de manière à pouvoir rendre compte de l'état certains habitats, de certaines communautés d'oiseaux ou encore de certaines pressions comme les milieux bâtis. Les critères de choix des espèces et les méthodes de comptage et de modélisation sont expliqués dans le premier rapport de 2013 faisant la synthèse des données existantes sur la ZPS. Les courbes normalisées en 2003 permettent de visualiser facilement les évolutions des différents secteurs. Le poids du secteur de l'embouchure sur les évolutions globales des populations est remarquable. Enfin, un travail de traitement permet de dégager des indicateurs pertinents pour orienter la gestion globale de l'estuaire de la Seine.

À l'échelle de la ZPS, **les espèces inféodées aux prairies sont en déclin alors que les espèces des milieux agricoles sont en augmentation**. Pourtant, à l'échelle française, les espèces des milieux agricoles sont en diminution. C'est une problématique qui serait intéressante à approfondir. Il y a peut-être un lien avec la qualité des prairies (prairies de fauche ou de pâturage, mode de pâturage, intrants...) et leur retournement.

Les espèces paludicoles se portent globalement bien. Il est question de l'augmentation ou non de la surface de roselière. La Maison de l'estuaire précise que la roselière de la RNNES n'a pas augmenté en surface sur les prairies subhalophiles. L'exception au sein des espèces paludicoles, est le butor étoilé. Cette espèce présente malheureusement une évolution défavorable à l'échelle locale comme à l'échelle nationale, et les efforts de gestion n'ont pas permis d'arriver à inverser la tendance localement.

Concernant les espèces spécialistes des milieux en eau, on constate une augmentation franche des populations, avec un gradient marqué de l'embouchure vers l'amont. Une réflexion sur les espèces constituant le groupe est peut-être à envisager afin de retirer certaines espèces ou effectifs non pertinents.

Les espèces forestières sont également en augmentation. Les échanges tournent autour de deux problématiques : Peut-on l'expliquer et souhaite-t-on avoir une augmentation des effectifs d'oiseaux forestiers ? Les milieux forestiers ne sont pas les principaux milieux inféodés à un estuaire. La question est à creuser. Il y a pour peu ou pas d'objectifs dans les milieux forestiers. Est-il réellement pertinent d'avoir un indicateur ? Il faudra se questionner dans le cadre des réflexions sur les documents d'objectif des zones Natura 2000.

Les espèces de milieux bâtis sont en augmentation forte au Marais Vernier. Cela n'est pas cohérent avec les orientations données à la ZPS. Le recoupement avec les données d'urbanisation montre effectivement une forte dynamique d'urbanisation entre 2000 et 2015 sur ce secteur. Il faudrait approfondir les réflexions sur ce sujet pour mieux comprendre cette évolution.

Globalement, l'évolution des espèces est cohérente avec les objectifs du DOCOB, excepté concernant les espèces prairiales.

L'Observatoire de l'avifaune propose de rajouter 3 nouveaux indicateurs qui montrent de nouvelles tendances et s'intéressent à des groupes à enjeux importants pour la ZPS :

- anatidés hivernants : liés notamment à la gestion des niveaux d'eau
- limicoles hivernants : semblent être en diminution
- grands échassiers coloniaux nicheurs : semblent être en augmentation

Ces indicateurs pourront être étudiés et apporter des informations intéressantes sur l'état des enjeux portés par la ZPS, et les résultats seront comparés avec les données disponibles à des échelles supra-territoriales.

Perspectives de travail :

Les données devaient être mises en ligne cette année mais le travail a pris du retard au niveau de l'élaboration de la structure web des parcs naturels régionaux. Il est espéré de pouvoir lancer la démarche en 2020. Pour la suite, il sera intéressant d'avoir une actualisation des données sous forme d'un rapport tous les 6 ans (fréquence du rapportage des données N2000 à l'Europe). Le reste des indicateurs sera mis à jour directement en ligne. Il est également proposé d'alléger certains suivis (en fréquence ou points de suivi) pour lesquels les données montrent des tendances stables (exemple des cigognes).

Grace à la mise en ligne des données, le COPIL pourra par la suite se concentrer sur l'étude de certains indicateurs proposés en amont de chaque réunion. Il pourra également étudier une question précise posée par les membres lors d'une réunion précédente ou étudier et expérimenter des nouveaux modes de gestion adaptés à certaines espèces et suivre leurs réactions.

Études prévues en 2020 :

- études dates de fauche sur la RNNES ;
- participation au projet REPERE : réalisation du diagnostic avifaune et priorités de restauration (PNR).

L'enquête nationale anatidés et Limicoles nicheurs est reportée en 2021.

Coordination AFB et Observatoire de l'avifaune :

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) anime et coordonne les suivis de l'avifaune dans le cadre du programme de surveillance de la directive cadre stratégique pour le milieu marin. Ce programme de surveillance utilise des données récoltées auprès de l'Observatoire de l'avifaune sur plusieurs actions du programme (cf. diaporama).

L'AFB est ainsi un acteur important en ce qui concerne les suivis avifaune en Normandie. Ils feront maintenant partie des membres du comité de pilotage de l'Observatoire de l'avifaune.

Monsieur THEON clôt la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur participation et l'Observatoire de l'avifaune pour son travail. Le prochain COPIL aura lieu en fin d'année 2020. Il sera question de valider le rapport des indicateurs présentés aujourd'hui.

Les diaporamas présentés en COPIL et les rapports de l'Observatoire de l'avifaune sont disponibles sur le site internet de la DREAL à l'adresse suivante :

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/l-observatoire-de-l-avifaune-r761.html>